

FLAMBEAU des démocrates

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS, D'INVESTIGATIONS, D'ANALYSES ET DE PUBLICITE
N°0449 du Jeudi 12 Mai 2016 PRIX : 250 F CFA

Editorial

Le message de la renaissance

P.3

Lettre pastorale des évêques aux fils et filles du Togo :

Mgr Benoît Alowonou, Président de la
Conférence des Evêques du Togo



Appel à la responsabilité politique et sociale

PP.4&7

DERNIÈRE MINUTE :

**Akrima Kogoé débarqué de la SALT,
Prof Kokoroko, nommé Président
de l'Université de Lomé**

P.5

HAAC

Rapport 2015 sur le
Monitoring des Médias

**"TOGO PRESSE" : une
question de maquette**

P.5



Syndicalisme

Nouveau souffle à l'action
syndicale au Togo

P.7

**Les responsables syndicaux
à l'école de la structuration
d'une centrale syndicale**



Table d'honneur

Musique/Hommage

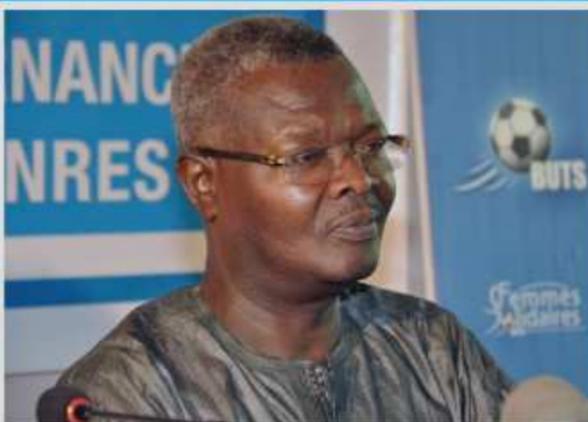
Célébration du 11 mai à Lomé

**Les toxicomanes
ont encore pris le
pouvoir hier**

P.3



Bob Marley



Agbéyomé Kodjo, Pdt Obuts

Message du 27 avril du parti Obuts

Les grands axes d'un engagement citoyen

P.3

DROIT DE REPONSE DE NOEL DE POUKN AU JOURNAL FLAMBEAU DES DEMOCRATES

Monsieur le Directeur de Publication, Suite à vos parutions N° 439 du 25 Février 2016 dans laquelle vous titrez « Noël De Poukn au crépuscule de sa gloire : Fin de course d'un apprenti politicien » et N° 445 du 07 Avril 2016 où vous publiez un article intitulé « Un comédien politique : Noël De Poukn ou la face cachée d'un imposteur », ma personne est la cible d'attaques gratuites dans un cocktail d'acharnement, de délation et d'accusation sans preuve, au regard de l'article 46 du code de la presse et de la communication de la République Togolaise, je me sens dans l'obligation, de vous envoyer ce droit de réponse en vue de rétablir la vérité que vous n'avez pas cherchée à connaître avant publication de vos articles.

Votre Parution N° 445 du 07 Avril 2016 Beaucoup d'inexactitudes à la lecture desquelles je ne peux me taire, jonchent vos articles me concernant.

En effet, vous affirmez que : « ... l'histoire remonte en 2008. Débarqué à Lomé à zéro tenant en main un sac « bafana », avec la bénédiction de son défunt frère, Raoul De Poukn, qui l'a accueilli à bras ouverts... », à ce propos, je voudrais d'abord vous dire que j'ai connu Lomé dès le bas âge, j'ai fréquenté le lycée de Tokoinou j'obtins mon BAC II en 2000. Mes camarades d'amphi à l'université du Bénin aujourd'hui UL peuvent mieux vous renseigner sur ma personne. En 2008, j'ai soutenu mon Master II en Management des Entreprises à Lomé, les archives des différentes écoles vous édifieront.

Ce que vous devriez savoir de ma personne également et que vous ignorez, c'est que je suis fils d'un fonctionnaire, ancien député à l'Assemblée Nationale, ancien Directeur régional de la production forestière et propriétaire de plusieurs hectares de plantations dont les Tecks, Il est donc étonnant que vous ne vous soyez pas renseigné à fond sur mon origine avant de raconter pareilles histoires sur moi.

Là où vous poussez la contradiction loin, c'est quand vous insinuez que j'ai

débarqué à Lomé en 2008 alors que mon grand frère Raoul est décédé justement la même année. Est-ce alors son fantôme qui m'a accueilli et m'a aidé à m'épanouir ? Question à laquelle vous ne pourriez jamais répondre parce que vous avez choisi la voie de la désinformation en lieu et place de la noble mission d'informer que la loi vous confère.

Evoquant Dame Afiwavi, mère de la fille de mon grand frère Raoul, vous aviez déclaré là aussi que «...un beau matin, la belle famille de Madame De Poukn, conduite... par Noël, a expulsé la femme et son bébé qui n'avait que quelques mois à l'époque ». Il me semble important de souligner ici que Dame Afiwavi a souhaité voyager avec mon frère qui le lui a refusé. Chose surprenante, au cours du voyage et jusqu'à la sortie de WAHALA, mon frère reçut plusieurs appels de dame Afiwavi pour des inutilités juste pour l'emmerder. Au cours du trajet, mon frère informait ses sœurs qui voyageaient avec lui, d'un nième appel entrant de Dame Afiwavi quand, aussitôt survint l'accident.

Mécontent, par ces agissements et appels intempestifs : origine de l'accident, ajoutés à la vie qu'elle menait avec des compagnies douteuses pendant son séjour à l'hôpital, mon frère fut contraint de demander à dame Afiwavi de regagner ses parents en attendant qu'il soit libéré de l'hôpital et revoie son cas. Face à son refus, le frère a donc demandé à certaines personnes de l'évacuer momentanément.

Voilà les circonstances dans lesquelles Dame Afiwavi fut accompagnée chez ses parents aux bons soins de la famille et ceci en mon absence, car ce jour, j'étais en mission à l'intérieur du pays dans le cadre de l'exercice de mes fonctions de Chef Service Matériel à la D.G.I de 2006 à 2014. Donc, je n'ai pris part ni de près, ni de loin à cette opération.

Il apparaît clairement que Dame Afiwavi a été évacuée de la maison pendant que mon frère Raoul était à l'hôpital et conformément à son désir, non qu'après qu'il ait rendu l'âme.

Prenant toujours partie pour la dame et foulant au pied les notions élémentaires d'équilibre recommandées par votre

profession, vous affirmez dans l'article que : « l'ancien employé de la Direction Générale des impôts aurait commencé à faire voir de toutes les couleurs à la femme de son défunt frère en jouant souvent sur la fibre ethnique » malheureusement, ma propre épouse n'est ni de même région que moi, moins encore de mon ethnie.

Outre cette précision de taille qui permet d'éclairer votre lanterne sur ces aspects, je voudrais également vous informer que ma nièce Laré De Poukn Fierté, la fille de mon grand frère n'était pas un bébé de quelques mois mais avait 5ans puisqu'elle est née le 04 Octobre 2003.

En plus de cela, sachez que la succession de mon frère a été bien réglée suivant la procédure de conciliation devant la juridiction compétente et qu'aussi bien la veuve que ma nièce sont en jouissance totale de leurs droits. Cependant, en ma qualité d'administrateur, j'assume bel et bien mes responsabilités dans ce sens.

Comme part successorale, Ø Dame AFIWAVI a eu droit le 07 Novembre 2008 à :

- Une voiture RAV4 7254 AF dont la carte grise est au nom de mon frère. Elle serait même usagère de cette voiture en ce moment.

- un terrain bâti sis dans un quartier prisé de la ville de Lomé dont elle a même donné reconnaissance et décharge en date du 20 Janvier 2014.

- Une importante somme d'argent versée au greffier en charge du dossier en sus de certains frais réclamés par son conseil. Cette décharge en date du 07 Novembre 2009 peut être consultée au greffe du Tribunal à Lomé.

- Une prise en charge de son loyer et une pension alimentaire jusqu'à la liquidation de la succession.

- Des biens mobiliers et matériels. Etc....

Ø Ma nièce a eu droit le 07 Novembre 2008 à :

- La maison de son père,
- Une maison en chantier juxtaposée à la précédente,
- Une autre maison aussi inachevée,

- Une alimentation de son compte Epargne IDH sous le N° 040007000000684CA par mes soins,

- Un autre compte Epargne ouvert à mon initiative et régulièrement approvisionné par mes soins dans les livres de la Banque Populaire d'Epargne et de Crédit sous le numéro 15100670001.

- Une somme de Cinq Cent Mille (500.000 FCFA) est versée à sa mère via son conseil à chaque rentrée scolaire et ce depuis 2008 ; en sus d'autres sommes qui sont versées à l'occasion de son anniversaire et des fêtes de fin d'année. **Des démarches judiciaires qui n'auraient pas abouties**

«... il nous est revenu que la veuve De Poukn a porté plainte à la justice pour violation de ses droits... à chaque fois que la dame se battait pour que justice lui soit rendue, une main noire bloquait le dossier», affirmez- vous sans la moindre preuve. Je voudrais à ce sujet porter à votre connaissance que le dossier a bel et bien abouti. En effet, Dame Afiwavi et son conseil ont eu accès au dossier et au jugement mais ils ont été déboutés. Et donc, s'il existait une « main noire », c'est celle qui est derrière vous et vous l'utilisez servilement pour me noircir.

Dans la poursuite de votre argumentaire pour penser jeter de l'opprobre sur ma personne, vous déclarez que : « c'est ainsi que Noel de Poukn s'est accaparé de tous les biens mobiliers et immobiliers de son défunt frère. Des biens qui revenaient de droit à la veuve et à la fille de Raoul De Poukn ». A moins que vous ne soyez togolais, la majorité de tes togolais connaissent mon engagement aux côtés des veuves, des orphelins, des démunis, des déshérités etc. auxquels je viens de façon permanente en assistance. La plupart des orphelinats de la capitale togolaise et ceux de l'intérieur du pays ont déjà bénéficié de mes actions et ce n'est pas à ma propre nièce, l'enfant de mon grand frère direct que cette assistance va faire défaut.

Ce qui est surprenant dans votre démarche qui s'inscrit carrément aux antipodes des prescriptions de votre code de déontologie notamment en son article 1 relatif à la responsabilité du journaliste, non

seulement aucun des acteurs clés du feuilleton sorti de votre masturbation intellectuelle n'a été contacté par vous, pire encore ma modeste personne que vous vilipendez à longueur de colonnes n'a pas été approchée.

Votre parution N° 439 du 25 Février 2016

Lorsque je me réfère à cette parution dans laquelle vous titrez « Noël De Poukn au crépuscule de sa gloire : Fin de course d'un apprenti politicien » où vous avez également imaginé une histoire de prétendues brouilles entre Mme AWADE Ingrid et moi, vous avez été rappelé à l'ordre par l'ancienne Directrice Générale des Impôts, vous signifiant qu'elle n'avait aucun problème avec moi et qu'il fallait cesser d'inventer des histoires qui ne tiennent pas debout. Mais cela ne vous a rien dit, et vous venez de récidiver.

NOËL DE POUKN a vendu plusieurs voitures PRADO à DAPAONG lors de Tingban-Paab parce qu'il est en manque d'argent insinuez- vous. Mais vous oubliez que les voitures se vendent plus et mieux à LOME qu'à DAPAONG.

Aujourd'hui encore, vous écrivez un article imaginaire, puisque vous-même racontiez que ni l'avocat, ni la dame de mon frère n'ont été contactés, de même que ma modeste personne or, l'article 3 de votre code de déontologie est clair, à moins que ce ne soit un acharnement contre ma personne, je tombe des nus que vous trainiez votre profession dans la boue en vous refusant tout effort de professionnalisme.

Pour finir, je voudrais que vous sachiez que ni vos chantages, ni vos calomnies encore moins vos mensonges, ne faibliront ma loyauté à Mme Ingrid AWADE d'une part, et ne me détourneront de l'amour que j'ai pour ma famille d'autre part.

Confiant que vous vous inspirerez de l'article 47 du code de la presse dans le traitement de ce droit de réponse pour rétablir la vérité, recevez mes salutations.

Lomé, le 19 Avril 2016

Noël DE POUKN

Ampliations :
HAAC
OTM

AVIS DE VENTE D'IMMEUBLE

Est mis en vente, un immeuble avec titre foncier sis à Hedzranawoe, non loin de l'Aéroport. La bâtisse est de trois (3) niveaux.

Un rez-de-chaussée comprenant 2 chambres + 1 salon+ 2 WC et douche, une cuisine+ 1 boutique+ 1 bureau avec 2 garages de 7 à 8 voitures.

Le premier étage dispose de deux couloirs. Le premier comprend 4 chambres avec WC + 1 salon +1 cuisine+ 1 terrasse+ balcon.

Le second dispose de 1 salon+ 1 salle à manger+ 2 chambres avec WC et Douche + 1 cuisine + 1 WC visiteur.

Au deuxième étage, se trouvent un grand salon + 1 chambre avec WC

et Douche + 1 Bar avec une vue sur la terrasse+ 1 grande terrasse avec vue sur le premier étage.

L'ensemble de l'immeuble est couvert avec une dalle en pente.

Derrière l'étage, se trouve également une villa composée de 4 chambres+1 couloir + 1 WC et Douche.

Pour toutes informations, contacter les numéros ci-dessous:

Togocel : (00228) 91 69 69 13 - Moov : (00228) 98 58 13 42

EDITORIAL

Le message de la renaissance

« L'église ne peut être et ne doit rester à l'écart dans la lutte pour la justice. Tous les chrétiens et aussi les pasteurs sont appelés à se préoccuper de la construction d'un monde meilleur ». Enfin le clergé se réveille après de longues années de mutisme assourdissant et se prononce tous azimuts sur les problèmes socio-politiques. Pour cet instant solennel qui consacre le jubilé de la Miséricorde dans toutes les églises du monde et la fête de l'Indépendance du Togo, la Conférence des Evêques du Togo a décidé de parler au peuple.

Le message de vie dense et lourd de sens autant qu'il convoque à la barre de l'histoire frères et sœurs en Christ, fils et filles bien aimés de Dieu, hommes et femmes de bonne volonté, tout un monde non épargné par les problèmes sociopolitiques, autant il épingle société civile, opposition et mouvance présidentielle reconnues coupables de la nationalisation de l'indifférence par le manque de volonté de porter les aspirations légitimes des populations. Chaque entité en a donc eu pour son compte à travers ce discours franc que certaines bribes de phrases continuent de résonner : « C'est ici le lieu de lancer un appel à tous les partis politiques de l'opposition qui constituent un contre-poids et un élément essentiel dans le débat public ainsi qu'un lieu d'espoir dans la dynamique d'une possible alternance. Pour cette raison, peut-on lire dans la lettre pastorale, la tenue morale et la responsabilité de leurs dirigeants sont aussi exigeantes que celles des hommes au pouvoir. Ainsi lorsque ces personnes ne sont perçues que comme des groupes d'intérêt empêtrés dans des querelles intestines, il ya lieu de s'interroger sur leur crédibilité et leur capacité réelle d'offrir une alternative sérieuse aux populations désabusées ». Voici une façon d'éveiller les consciences dormantes dans une classe politique qui émerge sur les intérêts parce que la responsabilité du peuple s'est arrimée aux jérémiades intempestives qui donnent libre cours à l'injustice.

La sortie des évêques du Togo doit pouvoir sonner le déclic pour que chaque citoyen fasse sa part dans la lourde mission de l'émergence de la mère patrie portée en triomphe un 27 avril 1960. A l'instar du clergé qui renaît de ses cendres après les critiques à son égard dans un passé récent, la classe politique togolaise a elle aussi l'impérieux devoir d'arrêter le deuil de la victimisation et sortir de sa léthargie afin d'inciter les populations à prendre en main, son propre destin, celui de l'émergence d'une nation forte, ainsi parlent les représentants de Dieu sur terre. C'est une nouvelle semence agrémentée par la foi chrétienne qui sonne la renaissance du pays, l'espoir, la liberté, le vivre ensemble, le mieux vivre. Ce paradis sur terre est possible si le peuple se décide, comme l'Archevêque Emérite de Lomé, Mgr Philippe Fanoko Kpodzro, de chanter la victoire et la vie dans la dignité au détriment de la victoire ou la mort dans la dignité.

Car le message de la renaissance, c'est aussi un message de vie.

Isaac Tonyi

Message du 27 avril du parti Obuts

Les grands axes d'un engagement citoyen

La date du 27 avril n'est plus seulement une commémoration au cours de laquelle, l'on se remémore les martyrs de la liberté. Elle est devenue, au fil des années, un canal par lequel les acteurs réaffirment leur engagement pour une vision d'Etat. Outre le traditionnel discours du président de la République, le parti Obuts, par l'entremise de son leader depuis quelques années, ne manque jamais cette occasion de s'adresser aux populations togolaises. Ce fut encore le cas lors du 56^{ème} anniversaire de l'indépendance

de chacun et de chacune, et la vigilance collective, sont constitutives de réponses appropriées, portées par une commune détermination à réduire les risques de désastre que véhicule cette menace », a-t-il laissé entendre. L'ex- Premier ministre n'a pas, non plus, occulté les problèmes sociaux et a porté une solution à l'injustice sociale. C'est en cela que ce dernier invite les pouvoirs publics à revoir la politique de l'emploi pour la réduction du taux de chômage, en favorisant l'éducation, la formation professionnelle boostée par l'uti-

« Il nous faut hâter le pas sans précipitation pour engager le processus de décentralisation du Togo avec méthode et intelligence. La décentralisation étant consubstantielle à tout processus de développement local a-t-il poursuivi, sa réussite exige des préalables, notamment une répartition intelligente des pouvoirs, une autonomie financière, et des ressources humaines qualifiées »

de Togo à travers un discours dont les grands axes traduisent un engagement citoyen.

Le président du parti Obuts, Agbéyomé Kodjo, en homme averti des risques que court le continent africain ces derniers temps par rapport à certains fléaux qui menacent la paix sociale, n'a pas raté l'occasion de se prononcer sur les défis sécuritaires et environnementaux qui attendent d'être relevés par les différents pays africains, notamment le Togo. « Il nous paraît que seule la mutualisation des moyens de lutte contre le terrorisme, la coordination du renseignement, le pilotage opérationnel quotidien de la stratégie de lutte contre cette forme de criminalité, la mobilisation générale

de nouvelles technologies de l'information. « Chacun, dans notre cher pays le Togo, doit avoir une activité professionnelle, se constituer en patrimoine, asseoir son bien-être et le bien-être de tous », a expliqué le président du parti. Les problèmes sociaux ne pouvant se résoudre sans une gouvernance politique appliquée, les grands enjeux de l'heure ont été pris en compte dans ce discours qui sonne comme un engagement citoyen.

Réformes, décentralisation, élections locales, Agbéyomé Kodjo au cœur des grands enjeux

Le parti Obuts est résolu à porter sa pierre à la construction d'un Togo pros-



Agbéyomé Kodjo, Pdt Obuts

père et quand le parti Obuts se décide de porter le projet, c'est avec une lucidité sans commune mesure qu'il dénoue le nœud gordien des réformes constitutionnelles et institutionnelles, de la décentralisation et des élections locales. On peut donc comprendre de son discours, sa position sur les réformes constitutionnelles et institutionnelles qui demeurent une nécessité pour les pouvoirs publics. « Il nous faut hâter le pas sans précipitation pour engager le processus de décentralisation du Togo avec méthode et intelligence. La décentralisation étant consubstantielle à tout processus de développement local a-t-il poursuivi, sa réussite exige des préalables, notamment une répartition intelligente des pouvoirs, une autonomie financière, et des ressources humaines qualifiées », a-t-il conclu.

Universités politiques, propositions de sortie de crise, ou encore mécanisme de conduite de la décentralisation, le parti Obuts joue sa partition et son rôle de sentinelle. Pourvu que la lumière jaillisse de ces innombrables initiatives pour éclairer la lanterne des gouvernants.

Isaac Tonyi

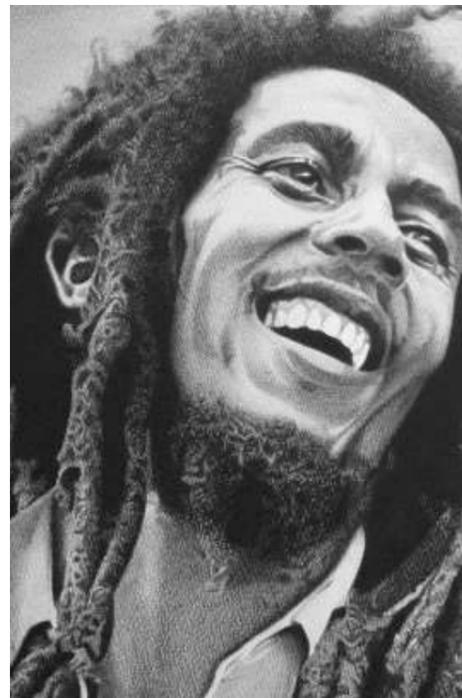
Célébration du 11 mai à Lomé

Les toxicomanes ont encore pris le pouvoir hier

11 mai 1981- 11 mai 2016. Le monde entier a célébré, hier mercredi, le 35^{ème} anniversaire de la disparition de l'icône du mouvement Reggae, Robert Nesta Marley alias « Bob Marley ». Dans toutes les grandes villes du monde, l'événement a été marqué par diverses prestations artistiques pour commémorer le décès du King du mouvement Rastafari. Lomé et les autres villes du Togo n'ont pas dérobé à la règle. La nuit dernière a été donc très mouvementée, riche en sons et rythmes Reggae qui ont retenti dans plusieurs coins chauds de la capitale jusqu'au petit matin.

A cette occasion, les adeptes du plus Africain de tous les Jamaïcains mènent plusieurs autres activités en faveur de la paix, l'amour de son prochain, la non-violence et surtout, le don de soi et la coexistence pacifique, entre autres valeurs sociales prônées par Bob Marley à travers ses chansons.

Malheureusement, tel n'est toujours pas le cas pour tous. Nombre de personnes, surtout des jeunes, en profitent le



plus souvent pour se donner à la drogue. A chaque coin de rue, on les croise fumer allègrement « l'herbe », sous prétexte de « rendre un vibrant hommage à leur leader ».

C'est le cas hier à la plage de Lomé où, en groupes organisés, ces jeunes dépravés fumaient de la drogue et consommaient de l'alcool à haute dose. Contrairement à leurs habitudes, ils ne se sont cette fois-ci pas cachés pour le faire. Ils se sont livrés à cette pratique bien relaxés et sans inquiétude aucune. Car disent-ils, « Aujourd'hui, est un jour spécial pour nous. Pour nous, fumer du Dja (Ndlr : drogue) n'est pas synonyme de délinquance. Fumer de l'herbe nous aide plutôt à nous élever et à prendre de l'inspiration », nous a confié, hier à la plage de Lomé, un adepte du mouvement Rastafari.

A l'allure où vont les choses, l'autorité est appelée à adopter des méthodes dissuasives face à la situation. Ceci, afin de décourager ces jeunes qui s'adonnent à ces dépravations au nom de la célébration du 11 mai. Car, cela débouche le plus souvent à des dérives sociales comme le vol, le viol et autres cas de braquages.

Magloire TEKO

Lettre pastorale des évêques aux fils et filles du Togo :

Appel à la responsabilité politique et sociale

La crise socio-politique qui paralyse le Togo avant l'accession de Faure Gnassingbé au pouvoir ne cesse de s'aggraver au fil des jours. Et depuis le 25 avril 2015 Faure Gnassingbé baigne en plein dans son troisième mandat au grand dam de l'opposition et de la société civile qui appellent à une limitation du mandat présidentiel de 05 ans à deux non renouvelable. Malgré le taux de croissance économique de 5,5% réalisé l'année dernière et la

...« aujourd'hui, le contexte international des attaques terroristes et les enjeux sécuritaires semblent avoir éclipsé totalement les questions internes de justice, de réformes institutionnelles, de décentralisation, de consolidation de la démocratie, de gouvernance et de l'Etat de droit. Nous ne saurions donc faire semblant de les oublier comme si, par enchantement, toutes les questions que nous nous étions engagés à examiner après les échéances électorales avaient simplement disparu. »

construction des infrastructures routières, portuaires et aéroportuaires modernes, le panier de la ménagère demeure désespérément vide. Du fait des spéculations entretenues au sommet de l'Etat, les céréales et autres denrées alimentaires coûtent les yeux de la tête. Dans un pays comme le nôtre, censé essentiellement agricole, plus qu'un cauchemar, c'est un drame qui fait le lit d'une inflation galopante sur fond de chômage endémique. Sur le plan politique, la fermeture à toute idée d'alternance est plus que jamais, hermétique pour les caciques du pouvoir. Le débat politique s'enlise irrésistiblement. Ce qui fait profiler à l'horizon des Togolais, des souffrances indescriptibles. Pour arrêter l'hémorragie, la conférence des Evêques du Togo à qui le phénomène n'échappe pas, vient de monter au créneau pour ramener « à la raison » les Togolais dans leur ensemble, tous ceux qui assurent la gestion d'une parcelle de responsabilité nationale. C'est à travers une lettre pastorale intitulée « Soyons responsables dans la justice et la vérité » adressée aux frères et sœurs en Christ, aux fils et filles bien-aimés de Dieu et aux hommes et femmes de bonne volonté, à l'occasion du 56^{ème}

anniversaire de l'Indépendance du Togo.

Le contenu de ce document au demeurant savant et soutenu, aussi bien dans le fond que dans la forme, investit tous les compartiments de la société togolaise qu'il s'emploie à dépolvériser dans le même temps qu'il fait monter la sève vivifiante dont cette société a besoin pour s'affirmer, s'imposer voire tout simplement exister dans le sens propre du terme. Des fondamentaux de la

« Cette interpellation que nous nous permettons de lancer nous paraît particulièrement significative au moment où notre Pays semble se désintéresser de certaines questions brûlantes qui avaient agité l'opinion nationale il y a à peine quelques mois. En effet, après la grande effervescence qui a marqué ces derniers temps, le Togo semble être tombé brusquement, suite à l'élection présidentielle d'avril 2015, dans une surprenante léthargie comme si les grandes revendications et promesses de réformes n'avaient d'intérêt que pour les campagnes électorales. De fait, aujourd'hui, le contexte international des attaques terroristes et les enjeux sécuritaires semblent avoir éclipsé totalement les questions internes de justice, de réformes institutionnelles, de décentralisation, de consolidation de la démocratie, de gouvernance et de l'Etat de droit. Nous ne saurions donc faire semblant de les oublier comme si, par enchantement, toutes les questions que nous nous étions engagés à examiner après les échéances électorales avaient simplement disparu. »

politique à l'interpellation des politiciens, de la société civile et des hommes de bonne volonté, en passant par les méfaits de la nationalisation de l'indifférence et la responsabilité politique et vérité de l'Eglise au Togo, rien n'a été laissé au hasard par cette lettre pastorale qui nettoie les écuries et appelle tout le monde y compris l'Eglise à jouer sa partition.

Déjà dans le Prologue, les Evêques invitent les Togolais à prendre conscience de leurs responsabilités politique et sociale conformément à la lettre adressée au peuple togolais à l'occasion de son accession à l'indépendance en 1960 par le Saint Pape Jean XXIII qui écrit : **« Que chacun ait le souci de collaborer de toutes ses forces à la prospérité de sa Patrie, chassant les illusions dont la plus grave serait de croire que l'indépendance politique résout toutes les difficultés. Quelles que soient votre religion, votre appartenance ethnique, il vous faut vivre en bons citoyens plus que jamais, prendre conscience de vos responsabilités politique et sociale, fonder solidement votre communauté nationale. »**

Mieux, ces Evêques éveillent

la conscience collective par rapport à ce que nous appelons les chantiers inachevés de la conquête et de la consolidation des espaces de libertés politiques qui attendent : **« Cette interpellation que nous nous permettons de lancer nous paraît particulièrement significative au moment où notre Pays semble se désintéresser de certaines questions brûlantes qui avaient agité l'opinion nationale il y a à peine quelques mois. En effet, après la grande effervescence qui a marqué ces derniers temps, le Togo semble être tombé brusquement, suite à l'élection présidentielle d'avril 2015, dans une surprenante léthargie comme si les grandes revendications et promesses de réformes n'avaient d'intérêt que pour les campagnes électorales. De fait, aujourd'hui, le contexte international des attaques terroristes et les enjeux sécuritaires semblent avoir éclipsé totalement les questions internes de justice, de réformes institutionnelles, de décentralisation, de consolidation de la démocratie, de gouvernance et de l'Etat de droit. Nous ne saurions donc faire semblant de les oublier comme si, par enchantement, toutes les questions que nous nous étions engagés à examiner après les échéances électorales avaient simplement disparu. »**

Au titre des fondamentaux de la politique, la lettre pastorale affirme que définir la politique comme l'action des gouvernants est une vision très réductrice ; car si la politique n'est que l'action des gouvernants, si elle n'est que l'affaire de l'Etat, alors seuls, « les politiciens » auraient une responsabilité et tous les autres pourraient se satisfaire d'une forme d'irresponsabilité tranquille qui les exonérerait de leur participation concrète à la tâche commune. Définir donc la politique comme l'art de gouverner les peuples, c'est oublier qu'avant qu'un peuple soit gouverné, il faut bien qu'il existe.

Dans le présent numéro, nous publions à nos lecteurs, des extraits de l'interpellation faite aux politiciens, à la société civile et à tous les hommes de bonne volonté.

1. A nos Politiciens : Assumer chacun sa responsabilité.**4.1. Reconnaissance de ce qui se fait**

Il faut louer les efforts de chacun et de tous ceux qui s'engagent à servir le bien public de façon désintéressée. Être aux commandes des affaires publiques n'est pas une chose aisée. On s'expose bien souvent à des erreurs d'ajustement, à des contraintes imperceptibles de tous, à des manœuvres délicates, etc. et ce n'est souvent pas faute de bonne volonté que les affaires échouent quelquefois. Aussi, ceux qui y sont et ceux qui s'y engagent, méritent-ils, avant tout blâme, la bienveillance de notre regard et l'encouragement pour ce qu'ils font et ce qu'ils réussissent.

4.2. Appel à la cohérence

Cela dit, il est possible que les gouvernants, garants par principe d'un Etat de droit, soient ceux par qui s'amorcent les processus qui conduisent à la dissolution d'une convivialité humaine authentique et à la désagrégation de la réalité même de l'Etat. *« Quand les justes se multiplient, le peuple est en liesse ; quand les méchants dominent, le peuple gémit » (Ps 29,2).* C'est pourquoi, en raison de tout ce qui vient d'être dit, nous invitons nos gouvernants à plus de justice. On ne peut pas, au nom d'un prétendu réalisme politique, mais en réalité au nom d'intérêts souvent mesquins,



bannir de la politique le droit et la morale (*Centesimus annus*, 25).

4.3. Appel à la transparence et à la mise en œuvre des engagements pris.

Le Saint Pape Jean-Paul II, fort de son expérience et de ses combats dans la Pologne communiste de sa jeunesse, et en pasteur du peuple chrétien, écrivait ces mots pleins d'enseignement pour nous : *« Dans le domaine politique, on doit observer que la vérité dans les rapports entre gouvernés et gouvernants, la transparence dans l'administration publique, l'impartialité dans le service public, le respect des droits des adversaires politiques, la sauvegarde des droits des accusés face à des procès ou à des condamnations sommaires, l'usage juste et honnête des fonds publics, le refus de moyens équivoques ou illicites pour conquérir, conserver et accroître à tout prix son pouvoir, sont des principes qui ont leur première racine – comme, du reste, leur particulière urgence – dans la valeur transcendante de la personne et dans les exigences morales objectives du fonctionnement des Etats » (Veritatis Splendor, 101).*

C'est ici le lieu de rappeler, une fois encore, les divers engagements pris en faveur de la consolidation de la paix, des réformes institutionnelles, des élections locales et, plus globalement, du développement de notre Pays. La relative tranquillité que connaît notre Pays ne doit pas servir de prétexte à un abandon pur et simple de ces questions qui, à notre avis, revêtent pour la vie de notre Nation, une importance capitale. Parmi ces dernières nous mentionnons en particulier la controverse sur la limitation du mandat présidentiel qui, dans le contexte actuel de sa remise en cause dans nombre de pays africains, doit faire l'objet d'une diligente réflexion visant à régler de manière durable la lourde tension qu'entraîne ce sujet.

4.4. Elections locales

En plus de cela, plusieurs points méritent une attention particulière. D'abord, l'Etat de droit et la justice qui est son principe réclament que soit rendu à chacun ce qui lui est dû. Au niveau institutionnel, cela se fonde sur le principe de la subsidiarité d'après lequel les décisions politiques, lorsqu'elles sont nécessaires, doivent être prises au plus près des parties prenantes et des personnes concernées. Il importe donc que l'Etat et ses services ne soient pas la seule plaque tournante de la vie publique. La question des élections municipales reste, de ce point de vue, un enjeu

Suite à la page 7

Présence des clichés du Gal Eyadéma dans certains bureaux de l'administration

Nostalgie ou culte de personnalité ?

Il suffit d'un tour dans nombre de bureaux de l'administration togolaise pour se rendre compte de l'évidence. Des vieilles photos de l'ex-Président Gnassingbé Eyadéma sont, à ce jour, toujours accrochées aux murs. Depuis plusieurs années déjà que ce phénomène a cours dans les mœurs, personne ne dit mot. Au point de se demander s'il s'agit de l'expression de « beaux souvenirs nostalgiques » d'un homme qui aura marqué l'histoire du Togo ou de l'institution du culte de la personnalité ?

C'est traditionnel que de voir accrochés sur les murs de l'administration, tant publique que privée, les clichés du Chef de l'Etat en fonction. Et comme partout ailleurs, cette tradition se perpétue au Togo. Hier comme aujourd'hui, difficile de visiter un seul bureau de l'administration togolaise qui échappe à cette philosophie républicaine. Mais depuis quelques temps, s'observe un phénomène peu ordinaire qui suscite curiosité et interrogation. Décédé depuis 2005, le Général semble toujours hanter le quotidien de certains concitoyens. Et pour cause. En lieu et place de la photo du Président dont le mandat est actuellement en cours, Faure Gnassingbé, force est de constater que ce

sont plutôt celles de son défunt père, Gnassingbé Eyadéma qui sont, par moment, toujours visibles sur les murs. Par endroit dans certains bureaux, ce sont les photos des deux personnalités qui y sont visibles, juxtaposées. Constat facilement vérifiable par une simple descente dans certains cadres administratifs de la capitale.

Comment s'explique ce phénomène ? Se pose comme question, nombre d'observateurs, sachant surtout que le Général Eyadéma n'est plus de ce monde, ayant trépassé depuis 2005, soit 11 ans déjà. Et de toute analyse faite, il ressort que rien ne saurait expliquer véritable-



ment cette situation qui a actuellement cours dans certains services et bureaux de l'administration publique. « Ce phénomène reste toujours d'actualité. Je l'ai aussi observé quand j'ai récemment fait un tour dans un service public pour des besoins professionnels. J'avoue que j'ai été choqué de constater qu'il y a encore des photos du Gal Eyadéma accrochées aux murs. On serait dans les garnisons

qu'on comprendrait mieux. Mais tel ne fut pas le cas. C'est déplorabile, il faut qu'on change ! », déplore un usager de l'administration publique. Pour ce dernier, agir ainsi ne serait vraisemblablement pour certains fonctionnaires, la résultante soit, d'un passé dont ils ont toujours du mal à se départir, soit de l'obsession d'un culte de la personnalité qui les guide. « C'est un acte dépassé que continuent de poser, malheureusement, certains directeurs de services et militants zélés. C'est déplorabile ! », poursuit Jean, enseignant dans un établissement d'enseignement public de la place.

Il est certes vrai que le décès de l'ancien Président aura été très « surprenant » pour beaucoup de Togolais qui en demeurent logiquement marqués à ce jour, notamment certains de ses militants les plus inconditionnels. Toutefois, le temps coule et l'homme, le Général n'est plus. Plus besoin alors de continuer par le célébrer au risque de pro-

voquer ce qu'il convient aujourd'hui d'appeler un culte de la personnalité dont on n'a pas besoin actuellement au Togo, un pays complètement en chantier et résolument tourné vers l'émergence, à travers le travail. D'ailleurs, le Chef de l'Etat a donc compris le message en prônant la rupture et le changement qui s'observent déjà sur le terrain. Et tous doivent suivre le rythme. Plus de temps matériels pour le zèle politique qui aura, malheureusement, retardé ce pays depuis des années durant.

Depuis 2005, le Togo a amorcé un nouveau virage, un tournant décisif vers son émergence politique, économique et sociale. Et tout acte ne s'inscrivant pas dans cette dynamique doit être aboli pour la bonne cause. Y compris l'affichage des photos du Général Eyadéma dans les bureaux de l'administration publique. Sauf que ce soit des cadres spécialement dédiés en son nom.

Magloire TEKO

HAAC/ Rapport 2015 sur le Monitoring des Médias

“TOGO PRESSE” : une question de maquette

La Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) a, en marge de la célébration, le 3 mai dernier, de la journée internationale de la liberté de la presse, rendu public son rapport 2015 sur le monitoring des médias togolais. Elaboré par son Service Monitoring, ce rapport est la résultante de son travail sur l'observation faite par les médias des textes fondamentaux de la HAAC tout au long de l'année écoulée. De ce travail minutieux ressortent des constats et recommandations. TOGO PRESSE est de nouveau interpellé sur la qualité de sa production.

Tout comme les années précédentes, la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) a encore procédé, pour le compte de l'année 2015, au monitoring des médias nationaux. Un exercice encore plus délicat pour cette institution de contrôle et de régulation des médias, surtout dans une année sensible marquée notamment par l'organisation de l'élection présidentielle. Déroulé en deux phases, ce monitoring a porté sur le respect scrupuleux des textes fondamentaux régissant l'exercice du journalisme au Togo, notamment la loi organique de la Haac, le code de la presse et de la Communication et le code de bonne conduite entre autres...il s'est agi surtout en cette année électorale, à en croire ce rapport, d'apprécier entre la période préélectorale allant de janvier à mai 2015 et postélectorale et non électorale qui va de mai à décembre 2015, le respect de l'accès équitable des partis politiques, des associations et de la société civile aux médias publics ainsi que l'équilibre et le pluralisme de l'information tels que pratiqués par les médias privés. Et dans l'ensemble, cette instance de régulation a dit constater à terme, un

effort manifeste des médias togolais d'être plus professionnels, eu égard aux années précédentes marquées par de graves manquements. Hormis quelques cas de violations et irrégularités constatés au niveau de certains organes, tous ont fait preuve de pluralisme et de l'équilibre de l'information. Puis s'en suivent des recommandations en vue de rendre encore leurs rendements plus performants et professionnels.

TOGO PRESSE : une question de maquette

Au rang des recommandations ayant retenu notre attention, celle adressée au Grand Quotidien national, Togo Presse. Un journal public plus ou moins attractif que ceux des autres pays de la sous-région. Presque tous les observateurs en parlent sans que rien ne change véritablement. C'est toujours une sorte de brouillon que Editogo sert, au quotidien, aux lecteurs togolais. Mais cette fois-ci, c'est l'instance nationale de régulation et de contrôle des médias togolais qui en parle. Dans son rapport, la Haac interpelle en écrivant en substance : « Il est temps que Togo Presse améliore sa présentation qui

ne fait pas honneur à notre pays. La presse publique doit rimer au rythme des mutations technologiques et professionnelles ». Voilà enfin une interpellation qui émane, cette fois-ci, de l'instance dont la voix est la plus recommandée. Surtout que les diverses interpellations des uns et des autres sur le sujet n'ont, jusqu'alors, toujours pas trouvé gain de cause. Comme pour dire que cela ne disait mot aux premiers responsables de ce service étatique qui a pourtant un budget conséquent pour son fonctionnement. Les yeux sont alors désormais



rivés sur la direction générale de cette maison d'édition publique qui a plus que jamais intérêt à s'exécuter. Ceci, en mettant enfin en pratique, cette recommandation à travers l'opérationnalisation de cette réforme technique qui se veut plus qu'impérieuse aujourd'hui. Pour ce faire, le ministère de la Communication est donc interpellé à jouer pleinement sa partition pour que Togo Presse puisse aussi se conformer aux réalités de l'heure.

Magloire TEKO

Dernière minute/ Akrima Kogoé débarqué de la SALT, Prof Kokoroko, nommé Président de l'Université de Lomé

Le Directeur général de la SALT n'aura finalement pas résisté face à la tempête des révélations faites ces derniers jours par la presse, notamment sur sa gestion calamiteuse de cette Société en charge de la gestion des aéroports du Togo. D'après une source bien introduite, Kogoé Akrima a été débarqué hier de son poste et remplacé par M. Ousmane Natchaba, fils de l'ex-Président de l'Assemblée nationale. Avant sa nomination, le désormais Di-

recteur général de la Salt officiait à la Banque Togolaise du Commerce et de l'Industrie (BTCl). Cette décision vient donc mettre un terme à la belle aventure de l'ex-Directeur de SALT déjà admis à la retraite depuis plusieurs années. A croire donc que le gouvernement semble miser désormais sur les jeunes compétences pour relever le défi de l'émergence.

Pendant ce temps, c'est le Chef de l'Etat qui a procédé, hier mercredi en Conseil

des ministres, à la nomination du Professeur Komla Dodzi Kokoroko au titre de Président de l'Université de Lomé. Ceci, en remplacement du Professeur Messan Messanvi Gbéassor. Avant sa nomination, ce Professeur Agrégé en Droit Public et spécialiste en Droit Administratif et Droit Constitutionnel officiait au titre du Directeur du Centre de Droit Public et Doyen de la Faculté de Droit au sein de ladite Université.

La Rédaction

Course pour la succession de Ban Ki-Moon

Enfin une femme à la tête de l'ONU?

Elu à la tête de l'Organisation des Nations Unies (ONU) le 13 octobre 2006, le Sud-Coréen Ban Ki-Moon s'apprête à passer le témoin, le 1^{er} janvier 2017, à son successeur. Ceci, après y avoir écoulé deux mandats. A quelques semaines de la prochaine Assemblée générale électorale, les prétendants à ce poste sont déjà connus. Ils sont donc neuf candidats à postuler au poste du neuvième Secrétaire général de cette grande communauté regroupant toutes les nations du monde. Après le passage successif de huit hommes à ce poste, l'heure a-t-elle sonné pour la gente féminine ?

Entré en fonction le 1^{er} janvier 2007 et réélu le 21 juin 2011, Ban Ki-Moon passe ses derniers instants à la tête de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Deux mandats durant lesquels, le successeur de Kofi Annan s'est évertué, autant que se peut, à asseoir la paix dans toutes les nations. Surtout celles ayant une situation sociopolitique instable, notamment en Afrique et dans le Moyen-Orient. Et pour la succession à l'ex-Premier ministre et ministre des Affaires Etrangères coréen, neuf candidats se sont, pour l'instant, inscrits à savoir cinq (5) hommes et quatre (4) femmes.

Un poste, neuf candidats !

En premier, Irina Bokova, la diplomate bulgare de 63 ans et Directrice générale de l'Unesco depuis 2009. Conformément à la règle préétablie qui veut que ce poste revienne à un

candidat d'Europe de l'Est, cette dernière se présente comme le favori de cette échéance. Ceci, au regard de plusieurs considérations, notamment son brillant parcours qui parle de lui-même et surtout, à un moment où la promotion du genre est plus que d'actualité. Première femme et première personne d'Europe de l'Est à diriger l'Organisation pour l'Education, la Science et la Culture, l'ex-ministre bulgare des Affaires Etrangères avait défendu sa candidature, le 12 avril dernier devant l'Assemblée générale de l'ONU, en expliquant qu'« il est temps de donner aux femmes, l'opportunité de se développer comme membres égaux de la société ». Mais pour y arriver, cette polyglotte parlant outre le bulgare, l'anglais, l'espagnol, le français et le russe devrait se défaire d'une autre candidate de taille : la Nouvelle-Zélandaise, Helen Clark. L'ancienne Pre-



mière ministre de 1999 à 2008, 66 ans, est actuellement Directrice du Programme des Nations-Unies pour le Développement depuis 2009. Poste qui fait d'elle, la femme la plus gradée de l'ONU. « Je ne me présente pas parce que je suis une femme, mais parce que je crois être la mieux qualifiée », a-t-elle déclaré, très sereine. La troisième femme qui postule à ce poste de Secrétaire général des Nations Unies est la Moldave Natalia Gherman. A 47 ans, l'ex-Première Vice-ministre et ministre des Affaires étrangères et de l'Intégration européenne de son pays entre 2013 et 2016 est fille du premier Président moldave, Mirca Snegur. L'ex-ambassadeur de la Moldavie en Autriche, Suède, en Norvège et en Finlande croit fermement en ses chances, surtout

pour avoir été en 2009, la négociatrice en chef pour l'accord d'association entre son pays et l'Union Européenne. L'autre femme de rêve sur cette liste est la Croate Vesna Pusic. A 63 ans, l'ex-ministre croate des Affaires Etrangères et Européennes de son pays entre 2011 et 2016 fut celle sous l'impulsion de laquelle, la Croatie a intégré l'Union Européenne. Connue pour ses positions en faveur de l'égalité des sexes et de l'intégration européenne, elle pourra également compter sur ses chances.

A côté de ces femmes, figurent des hommes dont le parcours suscite également estime et admiration. Il s'agit notamment de l'ex-Premier ministre Portugais Antonio Guterres (66 ans) qui table son programme sur la migration, l'ancien minis-

tre Serbe des Affaires Etrangères, Vuk Jeremic (40ans), le Macédonien Srgjan Kerim (67 ans), l'ancien Premier ministre de Monténégro, Igor Luksic (39ans) et l'ancien Président slovène, Danilo Turk (64ans).

Enfin, une femme ?

S'achemine-t-on vers l'élection de la toute première femme à la tête des Nations Unies? Voilà la question qui brûle actuellement les lèvres de nombre d'observateurs. Bien que tous les neuf candidats regorgent d'un bagage assez étoffé pour prétendre être le neuvième Secrétaire général de l'ONU, il n'en demeure pas moins qu'une femme à ce poste ne sera que conforme à la politique universelle que prône actuellement cette même institution, notamment la promotion du genre. Après le passage successif de 8 hommes à ce poste depuis 1945 où l'Anglais Gladwyn Jebb y avait assuré l'intérim avant la première élection en 1946, aucune femme n'a eu le privilège d'être portée à la tête de cette institution universelle. Le faire aujourd'hui ne serait que justice faite à ces valeureuses femmes du monde qui, d'où qu'elles soient, s'évertuent pour asseoir la paix dans leur communauté.

Magloire TEKO

Reprise cette semaine du procès des Pro Gbagbo

De la Haye à Abidjan, la sérénité !

Cette semaine reste marquée par la comparution des Pro Gbagbo aussi bien à Abidjan qu'à la Haye. Accusés de crime contre l'humanité, Laurent Gbagbo et son compagnon d'infortune, Charles Blé Goudé ont comparu à la Cour Pénale Internationale (CPI) pendant que Simone Gbagbo, l'ex-Première Dame, l'était à Abidjan. Mais que ce soit à Amsterdam ou à Abidjan, la sérénité reste de mise dans le camp des accusés.

A la reprise de ce procès, lundi, Laurent Gbagbo et Charles Blé Goudé se sont montrés encore visiblement très sereins comme toujours, lors d'une audience à huis clos, consacrée à l'audition d'un témoin anonyme (P441) sur l'attaque de la mosquée Lem à Yopougon, lors de la crise postélectorale de 2011. Une attaque que l'on attribue aux pro-Gbagbo qui soupçonneraient ce lieu d'abriter des armes. Et tout comme aux précédentes auditions, c'est aux hésitations d'un témoin moins sûr de lui-même que la Cour a assisté. A la question de savoir, par exemple, si ce dernier se rappelle de la date d'arrestation de Laurent Gbagbo, ce dernier, très approximatif répond : « Je sais que c'est un 11, mais je ne sais pas de quel mois ». Ce n'est pas tout. « Pour-

riez-vous le reconnaître si on vous montrait une photo ? », demandait le conseil de l'accusation au sujet d'un prétendu Pro-Gbagbo. Et le fameux témoin (P441) de répondre : « Non, j'ai des problèmes à reconnaître les hommes en uniforme », s'excuse-t-il maladroitement en réponse au sujet d'un accusé qu'il avait, pourtant, dit percevoir sur les lieux, le moment de l'attaque. Prenant le témoin sur ses multiples contradictions, la Défense de l'ancien Président ivoirien passe à l'offensive et s'adresse à lui en arguant : « Dans ce rapport, vous dites qu'il y a eu des coups de feu autour de la mosquée le jour de l'attaque... Que la police a participé à la lapidation des personnes qui se trouvaient aux alentours ». Mais une fois encore,



(P441) surprendra la Cour en réfutant, pour une énième fois, ses dépositions faites au préalable. « Non, je n'ai pas dit ça ! », a-t-il affirmé en substance. Désarmé par les diverses divagations du témoin, l'avocat de l'accusation, Eric MacDonald fait objection, le temps pour le Substitut du Procureur de se demander s'il s'en est agi des vraies déclarations dudit témoin. Une inquiétude vite dissipée puisqu'il s'est agi bel et bien, après vérification faite, des déclarations du (P441). Voici qui fait resurgir sur le tapis, le sujet autour de la fiabilité et de la crédibilité des déclara-

tions des témoins.

Pendant ce temps, c'est l'ex-Première dame Simone qui comparait, à Abidjan, en début de semaine. Condamnée à vingt ans de prison ferme, pour son présumé rôle joué auprès de son mari dans l'enlisement du climat sociopolitique en Côte d'Ivoire entre 2010 et 2011, Simone Gbagbo est appelée à comparaître le 31 mai prochain, à l'ouverture de session des Assises. Mais alors, c'est avec des applaudissements qu'elle a été reçue lundi par ses partisans, sourire aux lèvres. Restée silencieuse, c'est plutôt son avo-

cat qui se confie à la presse : « Le dossier est vide, s'ils la condamnent, ce sera pour faire plaisir au Président Alassane Ouattara. Il n'y a nullement pas de preuves ! », s'est rassuré Me Rodrigue Dadjé qui dénonce, par ailleurs, la partialité du jury dont la majorité serait originaire du Nord du pays. Dans leur dossier de défense, le conseil de la « Dame de fer » entend aussi s'appuyer sur le rapport 2013 de l'ONG internationale « Humans Right Watch » qui avait révélé que des crimes ont été commis autant à Abidjan qu'à l'ouest du pays par les forces fidèles à Alassane Ouattara. Rapport renforcé par celui de l'ONU estimant notamment que les deux camps ont commis des exactions lors de ces événements malheureux survenus dans l'histoire politique de la Côte d'Ivoire. Un procès qui s'annonce déjà très croustillant et attendu durant les deux prochains mois. D'ores et déjà, se dégage un sentiment de fierté et sérénité dans le camp des accusés, aussi bien à Abidjan qu'à la CPI.

Magloire TEKO

Renforcement de la gouvernance fiscale

L'Otr tient le PAGFI

Ultime réforme pour maximiser les recettes de l'Etat, l'avènement de l'Otr vient aussi éradiquer la fraude et l'évasion fiscale. Et pour un office d'une telle envergure, il faut une modernisation de la structure afin de combler les attentes des populations. Ainsi donc, après le Parc1, le Parc2 et le pamoci, l'Otr se voit renforcer par le Pagfi (Projet d'Appui à la Gouvernance Fiscale), lancé officiellement le 29 avril dernier à Lomé.

Projet de portée hautement technologique, le Pagfi aligné sur l'axe 4 de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (Scape) vise le renforcement de la gouvernance à travers la stabilisation du cadre macroéconomique, l'amélioration du climat des affaires, le renforcement de la gestion des finances publiques et l'amélioration de la transparence dans la gestion des affaires publiques. Destiné à l'efficacité de l'Office Togolais



Table d'honneur au lancement du PAGFI

des Recettes, le Pagfi a été financé par la Banque Africaine pour le Développement (BAD) à hauteur de 12 milliards de frs cfa. Premier partenaire au développement à se réengager aux côtés du Togo après plus de 15 ans de rupture, la Bad appuie constamment le Togo dans la modernisation de son administration pour une bonne gouvernance économique et financière.

Satisfait des efforts du gouvernement togolais dans l'opérationnalisation de l'Otr et de

sa modernisation, le Commissaire Général de l'institution, Henry Gapéri a salué ce nouveau projet qui vient renforcer les capacités institutionnelles et techniques de l'Otr. « Ce projet nous permet d'aller plus loin pour atteindre les objectifs assignés à l'Otr », s'est-il réjoui tout comme Serge N'Guessan, le représentant de la Bad au Togo qui s'est prononcé sur la qualité des relations qui lient le Togo et son institution.

Isaac Tonyi

Lettre pastorale des évêques aux fils et filles du Togo : Appel à la responsabilité politique et sociale

Suite de la page 4 important pour notre Pays car jusqu'ici, on voit très clairement que les « Présidents de Délégation » nommés ne se sentent pas vraiment responsables devant leurs administrés, ceux-ci étant apparemment dépourvus de tout moyen de recourir contre eux. Mais il y a une raison fondamentale qui milite pour que cette question soit prise au sérieux : c'est qu'il n'y a jamais de politique nationale solide que lorsqu'elle est faite d'une multitude de politiques particulières qui permettent de porter le projet d'une vie commune. On reconnaîtra d'ailleurs qu'une saine démocratie réclame toujours une bonne participation à la base. Voilà

pourquoi, nous exhortons vivement à ce que le processus de décentralisation qui s'amorce enfin dans notre Pays et l'organisation des élections locales soient conduits avec diligence et de manière participative.

À la société civile et à tous les hommes de bonne volonté

5.1. Veille citoyenne

Parce qu'il arrive à nos gouvernants, régulièrement, d'oublier qu'ils sont avant tout à notre service, c'est de la responsabilité de la société civile de le leur rappeler, non moins régulièrement. La société civile doit reposer avant tout sur une valeur fondamentale à savoir celle de l'initiative personnelle des citoyens, seuls ou rassemblés de diverses manières. De plus, parce que le « développement » ne viendra pas seulement « d'en-haut », c'est-à-dire de l'État seul, le rôle de la société civile ne saurait être sousestimé.

« Au fait, l'expérience enseigne que là où fait défaut l'initiative personnelle des individus surgit la tyrannie politique... ». Cet appel, lancé par le Pape Jean XXIII, il y a plus de cinquante ans, n'a pas pris une seule ride. Il va encore plus loin en ajoutant que « si les structures, le fonctionnement, les ambiances d'un système économique sont de nature à compromettre la dignité humaine de ceux qui s'y emploient, à émausser systématiquement leur sens des responsabilités, à faire obstacle à l'expression de leur initiative personnelle, pareil système économique est injuste, même si, par hypothèse, les richesses qu'il produit atteignent un niveau élevé, et sont réparties suivant les règles de la justice et de l'équité » (*Mater et Magistra*).

Il nous faut réaliser que l'État est au

service de la société civile et non l'inverse. Toutes les communautés qui constituent la société civile existent donc *par soi* et non par une tierce délégation de l'État. L'Église s'est toujours attachée à défendre ce pluralisme social susceptible d'ouvrir la société à un ensemble de relations culturelles, associatives, religieuses, ethniques et capable de favoriser, moyennant une convivialité et une hospitalité réciproque garanties par l'État, une vie sociale plus libre et plus juste, où différents groupes de citoyens s'associent, se mobilisent pour élaborer et exprimer leurs orientations, pour faire face à leurs besoins fondamentaux et pour défendre des intérêts légitimes (cf. *Compendium de la doctrine sociale de l'Église*, 417).

6. Aux Chrétiens

6.3. Fidélité au Seigneur

Il faut prendre conscience que ce qui nous est demandé en tant que chrétiens, n'est pas de « fabriquer » une société idéalisée. Ce que nous sommes appelés à faire, nous ne le faisons pas parce que ce serait la *technique* indépassable pour construire une société juste ; nous le faisons tout simplement *par fidélité au Seigneur*. Nous sommes appelés à vivre la fraternité, le pardon, à nous impliquer pour la sauvegarde des valeurs familiales, l'égalité des conditions de vie de chacun, etc. simplement mais avant tout *par fidélité au Seigneur* Ressuscité qui nous assure que, par là même, le salut sera donné au monde entier.

Ce à quoi nous vous invitons, c'est donc d'abord à la fidélité au Christ. Dans les milieux où nous sommes appelés à vivre et à travailler, de la famille à l'école, de notre champ au marché où nous vendons et achetons, d'un cabinet ministériel à un palais de justice,

Nouveau souffle à l'action syndicale au Togo

Les responsables syndicaux à l'école de la structuration d'une centrale syndicale



Problème de leadership, manque de volonté d'aller à l'essentiel, inefficacité des mouvements syndicaux, voilà autant de maux qui plombent l'action syndicale au Togo et qui font réfléchir la STT qui, depuis le mardi dernier, en collaboration avec la Confédération Générale des Travailleurs de France, organise à Lomé, un stage de formation des responsables syndicaux sous le thème : organisation et structuration d'une Centrale Syndicale pour l'efficacité d'action.

Sous la houlette du Conseiller Confédéral de la Cgt France Mathieu Moriamez, cette formation de trois jours donne aux participants des outils susceptibles de favoriser l'investissement des nouveaux adhérents dans l'action syndicale pour le renforcement

des syndicats au Togo. Cette formation déclinée en 5 thèmes, permettra aux participants de rédiger collectivement un argumentaire qui explique la nécessité de se syndiquer, de présenter les conditions de l'existence et du fonctionnement d'un syndicat dans une entreprise et hors d'une entreprise, de construire une revendication à partir de l'expression des travailleurs, de repérer les outils légaux et conventionnels à disposition pour l'action syndicale, de repérer les freins à la syndicalisation et proposer des solutions, de maîtriser les formulations essentielles du code du travail.

Notons que cette formation, une grande innovation dans le monde syndical au Togo scelle le partenariat entre la CGT et la STT.

Isaac Tonyi

d'un salon de coiffure à un atelier de couture, des médias à un parti politique, d'un bureau d'avocat à un cabinet médical, de la vie consacrée à l'engagement dans le monde, etc. ce que nous devons rechercher avant tout, en tant que chrétiens, c'est notre fidélité à Dieu. Car le chrétien qui est infidèle à son Seigneur devient inutile sinon nuisible pour la société dans laquelle il vit et ne construit pas davantage le Corps du Christ qui est l'Église.

CONCLUSION

L'INDEPENDANCE EFFECTIVE : UNE LUTTE PERMANENTE.

Il y a cinquante-six ans, notre Pays accédait à la souveraineté nationale en inscrivant son nom en lettres d'or sur le registre des pays indépendants. Célébré en triomphe ou dans la discrétion, par des feux d'artifices ou des rites religieux, par des réjouissances populaires ou des manifestations de protestation, dans la jubilation ou l'indifférence, cet anniversaire qui marque un tournant de notre histoire nationale n'aura vraiment de sens que s'il nous offre l'occasion d'un nouveau départ et d'un nouvel engagement, dans la vérité et la responsabilité, au service de notre Pays. Ne ratons pas ce rendez-vous de notre histoire !

ARRETONS DE TERGIVERSER OU DE NOUS LAISSER EMPRISONNER PAR LE PASSE. OSONS ALLER DE L'AVANT !

C'est avec ce sentiment d'espérance et le regard tourné vers le Dieu de

miséricorde que nous vous saluons et vous adressons, à tous, notre paternelle bénédiction. Que la Bienheureuse Vierge Marie, Mère de la Miséricorde, Saint Jean Paul II et Saint Jean XXIII nous soutiennent par leur intercession !

S.E Mgr Benoît ALOWONOU
Evêque de Kpalimé
Président de la CET

S.E Mgr Denis AMUZU-DZAKPAH
Archevêque de Lomé
Vice-Président de la CET

S.E Mgr Jacques N.T. ANYILUNDA
Evêque de Dapaong

S.E Mgr Isaac Jogues GAGLO
Evêque d'Aného

S.E Mgr Nicodème BARRIGAH-BENISSAN
Evêque d'Atakpamé

S.E Mgr Jacques LONGA
Evêque de Kara

S.E Mgr Céléstin-Marie GAOUA
Evêque de Sokodé

S.E Mgr Philippe KPOZRO
Archevêque Emérite de Lomé

S.E Mgr Ambroise DJOLIBA
Evêque Emérite de Sokodé

FLAMBEAU
des Démocrates

Récépissé n°0317/16/05/2007HAAC
Siège social : Bd du 13 Janvier,
Nyékonakpoè 06 BP. 60364 Lomé
Tél. (+228) 26 70 04 96
e-mail : Loiclate@gmail.com
Maison de la Presse Casier N°72

Directeur Général
chargé de la Publication
Loïc LAWSON
(90 34 63 25)

Directeur de la Rédaction
AGBESSI T. Isaac. (90 20 36 51)

Rédaction
Edgar K. DJISSENOU
K. Isidore - Magloire TEKO
Stagiaire
DOGBE-A. Koffi
Correcteur
Edgar K. DJISSENOU

PAO
Geodecom (22 48 00 32 / 92 63 85 58)

Imprimerie : St Laurent
Tirage : 3000 exemplaires



COMMUNIQUÉ

TOGO TELECOM informe son aimable clientèle qu'il met à disposition un numéro vert pour lutter contre les coupures de câbles de télécommunications et les destructions d'infrastructures télécoms.

En effet, pendant que l'opérateur des communications électroniques pose les câbles pour offrir de meilleurs services à tous les togolais, des individus mal intentionnés détruisent, déterrent, coupent et emportent ces câbles, privant une grande partie de la population de l'usage stable du service Internet et du service de téléphonie.

Face à cette situation, TOGO TELECOM en appelle à la vigilance de tous et rappelle que les infrastructures de communications électroniques sont un bien public et doivent être protégées par tous les citoyens, premiers bénéficiaires des services multimédia.

À cet effet, TOGO TELECOM met à disposition un numéro vert, le 8000 9000, afin que soit signalé tout individu se livrant à un acte de vandalisme, posant tout acte suspect autour d'une chambre souterraine, d'une armoire de rue, d'un poteau téléphonique ou sur un câble téléphonique ou tentant de se livrer à la vente frauduleuse de câbles téléphoniques.

TOGO TELECOM vous remercie pour votre sens du civisme.

La Direction Générale